

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LIEUX

PROTOCOLE D'ACCORD

PAROISSE : St Eremond en GierCLOCHER : St Pierre

Préambule :

- L'association

- La Collectivité Territoriale de Plaine St Chamond

- Autres (à préciser)

Dûment représenté(e) par M, Mme, Mlle : Hervé REYNAUD, en qualité de Plaine
 agissant en vertu de la décision N° du 1 / 2023
 se propose d'organiser en l'église de : St Pierre

un concert d'instruments, d'orgue, d'orgue et instruments, de chorale, de chanteurs dont le programme est joint au présent protocole. Aucun spectacle ou artiste ne saurait contrevenir par sa production, son attitude ou ses propos, à la qualité culturelle des lieux.

Article 1 : Après étude du programme, Monsieur le curé de la Paroisse donne son accord sur le contenu de la manifestation et la mise à disposition des lieux.

SEP. 16-17 septembre 2023
 La date du 6/7 Avril de H à H est retenue
2024

Article 2 : L'ouverture et la fermeture des portes seront assurées par la Paroisse en concertation avec l'organisateur.

L'accès à la sacristie est limité et sous contrôle des responsables de la Paroisse. En aucun cas la sacristie ne peut servir de vestiaire ou de dépôt.

Article 3 : L'organisateur est autorisé à déplacer une partie des bancs et des chaises disposés dans l'église. La manutention et le dépôt au fond de l'église se feront avec précaution. La remise en place sera assurée par l'organisateur et vérifiée par le responsable de la Paroisse.

Article 4 : L'organisateur fournira, au plus tard 3 jours avant, une attestation d'assurance spécifique à l'événement couvrant au minimum :

- la responsabilité civile garantissant les personnes et les biens,
- la garantie contre la dégradation du matériel existant dans lieux mis à disposition,

En cas de non-présentation des attestations demandées la manifestation sera annulée sans possibilité de recours de la part de l'organisateur.

Article 5 : En compensation des frais engagés par la Paroisse, l'organisateur remettra, à la signature du présent protocole, un chèque _____ € à l'ordre de _____
 Cette participation couvre l'éclairage, le nettoyage et le chauffage de l'église.

Fait à _____ le _____ / _____ / _____